



N° 220/D/ENA

Meknès, le..... 09 FÉV. 2026

Procès-Verbal de délibération**Résultat d'admissibilité à l'épreuve orale****Concours de recrutement d'un technicien 3ème grade****Session :Décembre 2025****Option : Finance et Comptabilité**

- Vu la décision n° 3349/ENA du 09 décembre 2025 portant organisation du concours de recrutement d'un technicien 3ème grade (**Option : Finance et Comptabilité**) à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès;
- Vu la décision n° 3438/ENA du 26 décembre 2025 portant nomination des membres de jury du concours de recrutement d'un technicien 3ème grad (**Option : Finance et Comptabilité**) à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès;
- Vu le Procès-Verbal de délibération du jury relatif à l'admission à l'épreuve orale ;

Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès déclare admissible à l'épreuve orale les candidats suivants :

CNI	Prénom	Nom	Décision du jury
F638619	ABDELKARIM	BOULEHFA	Admissible à l'oral
CD347546	HAMZA	LAKHAL	Admissible à l'oral
CN45230	EL HOUCINE	BEN-ALI	Admissible à l'oral
DO42076	HAJAR	LAOUI	Admissible à l'oral
CD688963	ZINEB	ELMOUFID	Admissible à l'oral

Les candidats déclarés admissibles, sont convoqués à passer l'**épreuve orale** qui aura lieu, au siège du Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, le **vendredi 13 février 2026 à 9h30**.

SAÏD AMIRI
LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE
D'AGRICULTURE DE MEKNÈS

Signé : Pr. Saïd AMIRI